Dans la Capitale

Menus faits.

—Le marché était très fourni, ce matin. Le poisson y occupait la première place.

—Il est rumeur qu'un autre cirque visitera Ottawa, vers le 5 du mois prochain.

—On a rempli de sable le petit cours d'eau près du Pont Pooley.

—Il est arrivé ces jours derniers plusieurs tonnes de tuyaux pour l'aqueduc d'Ecosse.

—M. E. G. Woodcock, propriétaire du "Noted Millinery store" rue Sparks, a transporté son magasin sur la rue Wellington.

Achetez le pain de Turnbull Bros., 265, rue Rideau. 4mai là

—Le bateau "Ella Ross" est arrivé de Kingston hier après-midi.

—On est à charger plusieurs barges de planches sur la rivière Ottawa, aujourd'hui.

—Plusieurs hommes sans emploi s'occupent à ramasser du bois sur la rivière Ottowa. Déjà de bonnes provisions ont été faites.

—Le bateau "Water Lily" est passé dans les écluses, hier, ayant trois barges, chargées de bois, à sa remorque,

—La plus grande tranquillité règne dans la ville. Ce matin il n'y avait que deux prisonniers à la station de police.

Drs. Potter & Kidd, 284, rue Wellington. 15j-1a

—On a posé une nouvelle boite à lettres, en face du bureau de poste.

—Plusieurs ouvriers étaient occupés à réparer les rails des chars urbains, ce matin.

—Les pélérins de Ste Anne de Beaupré sont arrivés hier soir à 6½ hrs. sains et saufs. Le voyage a été excellent et tous en sont enchantés. Nous félicitations à M. L N Campeau qui en a été l'organisateur.

—Les funérailles de M. A. Deschamps ont eu lieu ce matin à l'église Ste Anne. Un nombreux concours de parents et d'amis accompagnaient sa dépouille mortelle.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

—Toutes les sociétés de bienfaisance se proposent de se rendre à l'église du chemin de Montréal, en pèlérinage, dimanche prochain matin.

—Les entrepreneurs d'excavations de la rue Lyons, poussent les travaux avec une grande activité ; ils sont rendus déjà à la rue Somerset.

—Hier matin, sur la rue Albert, un cheval attelé à une légère voiture occupée par deux dames a pris le mors aux dents et alla se heurter contre une voiture chargée de charbon. Les deux dames n'ont reçu que quelques légères contutions.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

—Les dernières pluies ont fait un bien considérable aux grains dans les environs de la ville et surtout à la ferme expérimentale où plusieurs fruits ont mûri depuis.

—Le refuge du Rév. P. Molloy sur la rue St Patrice, présente un fort bel aspect et est un ornement pour cette rue depuis surtout qu'il a été considérablement amélioré, repeint à neuf et orné de devises appropriées à l'institution.

—Le juge Ross étant le seul présent à la réunion des commissaires de police qui devait avoir lieu hier, a signé les paie-liste ; l'assemblée a été remise à plus tard.

Une bonne servante trouvera de l'emploi dans une famille canadienne où il n'y a pas d'enfants. S'adresser 201, rue Albert ou à ce bureau

—Les piles de blocs qui se trouvaient sur le bord du canal entre ce dernier et les magasins militaire ont été enlevés d'après autotisarion à cet effet du ministère de la milice et défense.

—La compagnie du chemin de fer Canada Atlantique emploie un grand nombre d'hommes à des travaux d'excavation pour leur nouvelle station aux Chaudières, qui sera érigée immédiatement.

Pour se procurer un excellent lunch et une pension de première classe on ne pourra mieux s'adresser qu'au No. 30, rue O'Connor, chez Madame Christie Casey. Bons lits ; bonne table ; comfort général pour tous et prix raisonnable. 4j-3m

—Le Rév. Emard O M I du collège d'Ottowa qui était en vacances à Détreit, est de retour au collège.

—Les résidents de la rue Albert se plaignent d'une vache qui, laissée libre dans les environsfait tous les nuits unvacarme d'enfer empêchant les citoyens de dormir et faisant aboyer tous les chiens du voisinage à l'unisson.

—Les funérailles de l'enfant de M. Joseph Aubé, du Département des Travaux Publics, ont eu lieu cette après-midi à 4 heures à l'église St Joseph.

—M. Durie est à faire poser une très grande vitre dans sa vitrine rue Sparks, cette vitrine ayant souffert de grands dommages lors de la dernière tempête.

—C'est le 8 août prochain, ne l'oublions pas, qu'aura lieu le pique-nique sous les auspices de la Société St Vincent de Paul, section française Notre-Dame, à Besserer Grove. On nous promet une journée d'amusements.

AFFAIRE BRISBOIS.

Ovide Brisbois, de St. Joseph d'Orléans, a comparu hier après-midi à 3 heures devant le magistrat Cummings pour répondre à l'accusation d'assaut indécent sur la personne de Cécilia Agnès Woodburn, âgée de 9 ans, enfant de M. James Woodburn, du township de Gloucester. Nos lecteurs ont été mis au fait hier, des détails de cet assaut.

Le prisonnier était défendu par MM. Mahon et O'Meara et la poursuite était représentée par M. Robert Lees, C R.

Le témoignage le plus important a été celui de la petite fille elle-même, qui a raconté clairement tous les faits se rattachant à l'assaut dont elle a été la victime et qui ont prouvé la culpabilité évidente de Brisbois.

La mère de l'enfant fut aussi entendue et le cocher Gravelle étant absent, M. Lees déclare que c'était là toute sa preuve.

M. Mahon chercha à faire croire qu'il n'y avait pas le moindre indice d'assaut indécent dans toute la preuve qui venait d'être faite et demanda au Conseil de la Couronne de bien vouloir retirer la charge à cet effet et qu'ensuite son client plaiderait coupable pour assaut simple.

M. Lees ne voulut pas consentir et ajouta que Son Honneur avait des preuves suffisantes pour envoyer le prisonnier devant les prochaines assises criminelles.

Après quelques explications de part et d'autre, le magistrat condamna Brisbois à subir son procès devant les assises criminelles.

Echos et Nouvelles.

Personnel.

M. l'échevin Adam est revenu hier matin de Québec où il était allé pour affaires professionnelles.

En force.

Le nouveau règlement pour la fermeture des magasins de chaussures à 7 heures du soir, tous les soirs de la semaine excepté les samedis et veilles de fêtes et durant le mois de décembre, a été mis en force mercredi dernier, le 25 courant. La plupart des détailleurs de chaussures ne semblent pas très-satisfaits de ce nouveau règlement qu'ils considèrent comme une imposition à leur branche.

A l'hôpital.

Un nommé Martin a été conduit hier à l'hôpital Catholique de la rue Water ; Martin vient de Arnprior où il y a trois mois il reçut des blessures très sérieuses, ayant eu le bras droit démis et l'épaule fracassée. Depuis lors les médecins n'avaient pas cru que les choses pourraient avoir un aussi mauvais résultat, le malheureux souffrant actuellement de paralysie complète du côté blessé. Le Dr O'Brien lui donne ses soins et espère pouvoir réussir à guérir son patient grâce aux bons traitements qu'il recevra à l'hôpital.

Une bonne prise.

Le détective Flanigan a appris hier que les cinq hommes y compris un nègre, impliqués dans les récents vols commis au village St Joseph ont aussi commis des déprédations à Carleton Place. A ce dernier endroit les audacieux filous n'ont pas été heureux, car ils se sont fait empoigner par les résidents de l'endroit qui les ont mis sous bonne garde.

Pour l'exhibition.

L'échevin Erratt est de retour depuis hier de New-York et Buffalo où il était allé chercher des attractions pour les fêtes de l'exposition. Il a réussi de concert avec M. Chas. Magee à engager la célèbre famille Zanfretta, la plus grande merveille qui ait encore été exhibée à Ottawa.

A Buffalo ils ont retenu les services des propriétaires des nouveaux Chariots Romains et des chevaux y attachés, ce qui formera une nouvelle grande attraction.

L'échevin Erratt a aussi réussi à obtenir un nouveau système de billets d'admission qui permet aux gardiens des entrées de compter le nombre des visiteurs avec une facilité étonnante.

GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE
AU COMPTANT
D'UN
SURPLUSDESTOCK
DURANT CE MOIS
BRYSON, GRAHAM & CIE

BON COTON JAUNE	3 CENTINS
INDIENNES, GRAND ASSORTIMENT	4½ "
BONS COTONS BLANCS	5 "
LAINAGES PESANTS	10 "
MEILLEUR SHIRTING, 30 POUCES	12½ "
NAPPES	15 "
CACHEMIRES NOIRS	15 "
TWEED PESANT TRES-FORT	25 "
PANTALONS EN TWEED POUR HOMMES	$1.00

ET 300 PAIRES DE COUVERTES BLANCHES, TOUT LAINE, ACHETÉES EN JOB VALANT $4.00 POUR $2.25.

BRYSON, GRAHAM & CIE.,

Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

COURRIER DE HULL.

M. J. E. Beauset est de retour d'une excursion de pêche de huit jours, au lac Bernard.

M. le notaire Guy de Buckingham était à Hull, hier.

La récolte sur le haut de la Gatineau ne sera pas aussi abondante cette année qu'elle l'a été l'année dernière. La récolte du foin est très pauvre.

Devant le recorder Champagne ce matin, Joseph Neault, pour vagabondage a été condamné à $5 et les frais ou 15 jours d'emprisonnement; Omer Lemay ivresse et désordre, $10 et les frais ou un mois ; E. Duquet, ivresse et blasphémant sur la rue, $5 et les frais ou quinze jours de prison.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Vendredi 27 juillet—La cour de Police ce matin n'a duré que dix minutes ; elle a été présidée par les échevins Heney et Durocher.

Frank Kennedy, vol d'une bouteille de whiskey ; acquitté.

Une femme Boivin pour langage insultant à une dame Foubert est aussi acquittée avec semonce.

DECES

Le 25 courant, au village St Joseph, Gloucester, est décédé Pierre Rocque, à l'âge de 7. ans.

M. Rocque était l'un des anciens citoyens du Bytown et possédait ici autant d'amis que de connaissances.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 hrs précises. Le convoi funèbre partira de la demeure du fils du défunt, A. O. Rocque, inspecteur des manufactures, village St Joseph.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

—Ce matin à 8 heures, est décédé, à Ottawa, Joseph Beaudoin, âgé de 68 ans.

Les funérailles auront lieu à 8 heures samedi matin. Le convoi funèbre partira de son résidence rue York.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

AVIS AUX ENTR'PRENEURS.

ON RECEVRA à ce bureau, jusqu'à Lundi, le 6me jour d'Août prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, avec la suscription "soumission pour Appareil de Chauffage, Nouvel Edifice des Ministères Ottawa," pour la construction d'un Appareil de Chauffage dans le Nouvel Edifice des Ministères, Ottawa.

On pourra voir les plans et devis au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, après Lundi le 23 courant.

Les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules imprimées et revêtues de la véritable signature des soumissionnaires.

Un devra envoyer avec chaque soumission un chèque de banque pour une somme égale à "quinze pour cent" du montant de la soumission. Ce chèque demeurera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, ou s'il ne remplit pas intégralement, et lui sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 19 Juillet, 1888 j26—3f

Annie A. Lawyer, M.D., C.M., gradué du "Queen's University" Kingston. Bureau : 82½, rue Sparks, Residence-122, rue Slater, Ottawa. Spécialité : maladies des femmes et des enfants.

AMÉLIORATIONS LOCALES

Construction d'un trottoir sur la rue ci-après mentionnée, dans le quartier Wellington, dans la Cité d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci après désignée savoir : Un trottoir en madriers de six pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur posés de travers, sur le côté Est de la rue Metcalfe, entre les rues Lisgar et Gilmour, dans le quartier Wellington, et pour en repartir et élever le coût sur les propriétés foncières qui en bénéficieront étant le

Lot 50, rue Lisgar sud ;
Lot 50, rue Cooper nord ;
Lot 50, rue Cooper sud ;
Lot 50, rue Somerset nord ;
Lot 51, rue Somerset sud ;
Lot 51, rue Macaren nord ;
Lots 1, 2, 3, 4, rue Metcalfe Est.

A moins qu'une majorité des propriétaires de ces biens fonds, représentant au moins une moitié en valeur des terrains, non compris les améliorations, ne présentent au dit conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa une pétition contre la cotisation projetée, dans le délai d'un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 27e jour de juillet. A.D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est $522,00, dont la somme de $323,04 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement et la somme de $198,96 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT,
Greffier de la cité.
Ottawa, 20 juillet, 1888.

Ameliorations Locales

Construction d'un trottoir sur la rue ci-dessous mentionnée, dans le quartier St George, dans la Cité d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci après désignée, savoir : Un trottoir en madriers de six pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur, posés de travers, sur le côté est de la rue Chapelle, entre les rues Théodore et Wilbrod, dans le quartier St George, et pour en repartir et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, savoir la demie ouest du lot 31, rue Wilbrod sud et lot 31, rue Théodore nord.

A moins qu'une majorité des propriétaires de ces biens fonds, représentant au moins une moitié en valeur des terrains, non compris les améliorations, ne présentent au dit conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa une pétition contre la cotisation projetée, dans le délai d'un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 27e jour de juillet A.D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est $200 00, dont la somme de $141.52 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de $58 48 sera payée par la municipalité pour part.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité.
Ottawa, 20 juillet, 1888.

Amélio ations Locales.

Construction d'un trottoir sur la rue ci-dessous mentionnée, dans le quartier Wellington, dans la Cité d'Ottawa

Avis est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci après designée, savoir : Un trottoir en madriers de six pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur, posés de travers, sur le côte est de la rue Lyon, entre les rues Albert et Maria, dans le quartier Wellington, et pour en repartir et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, étant

Lot 18, rue Albert sud ;
Lot 18, rue Slater nord ;
Lot 18, rue Slater sud ;
Lot 18, rue Maria nord.

A moins qu'une majorité des propriétaires de ces biens-fonds, représentant au moins une moitié en valeur des terrains, non compris les améliorations, ne présentent au dit conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa une pétition contre la cotisation projetée, dans le délai d'un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 27e jour de juillet A.D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est $254 00, dont la somme de $145 83 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de $108.17 sera payée par la municipalité pour sa part

W. P. LETT,
Greffier de la Cité.
Ottawa, 20 juillet, 1888.

Amélio ations Locales.

Construction d'un trottoir sur la rue ci-dessous mentionnée, dans le quartier Wellington, dans la Cité d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci-après désignée, savoir : Un trottoir en madriers de huit pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur, posés de travers, sur le côte Est de la rue Metcalfe, depuis le côté nord de la rue Maria jusqu'à un point, soixante pieds sud, du côté sud de la rue Slater dans le quartier Wellington et pour en repartir et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, savoir la partie du lot 52, rue Slater sud et le lot 52, rue Maria nord.

A moins qu'une majorité des propriétaires de ces biens-fonds, représentant au moins une moitié en valeur des terrains, non compris les améliorations, ne présentent au dit conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa une petition contre la cotisation projetée, dans le délai d'un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 27e jour de juillet A.D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est $187 20, dont la somme de $135 78 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de $51.42 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité
Ottawa, 20 juillet, 1888.

FEUILLETON DU "CANADA."

LE CONDAMNE A MORT

DEUXIÈME PARTIE

AMOUR ET HAINE

IV

Charlotte arriva le lendemain.

C'était une grande et jolie fille de dix-huit à vingt ans, au visage doux, très pâle, aux yeux bleus, très clairs. Elle était délicate, en effet, comme l'avait dit madame Gélibert. Mince et souple, elle avait les épaules un peu trop maigres. Puis le tour des yeux était cerclé de bleu, et le nez, très blanc, aminci, avait des narines d'une mobilité extrême. On devinait une gène dans la respiration. Les lèvres étaient rouges, mais, lorsqu'elles s'entr'ouvraient pour parler ou pour sourire, laissaient apercevoir des gencives blanchâtres. Les dents étaient jolies, petites et bien rangées. On sait qu'elle était blonde, avec des cheveux abondants,

Ce fut le matin, vers dix heures, qu'elle fit son apparition dans la boucherie. Nabote n'était pas encore levée. Lauriot se trouvait seul à la boucherie en train de modifier l'étalage, quand elle entra.

En la voyant, Lauriot vint à elle :

—Je parie que vous êtes mam'selle Charlotte ! dit-il en souriant.

—A quoi voyez-vous ça ?

—A rien ! Je l'ai deviné comme ça en vous apercevant. Et puis, faut vous dire, j'étais prévenu de votre arrivée.

—Madame Lauriot est absente ?

—Oui, mais je peux vous mettre au courant, sans plus tarder. Du reste ma sœur travaillera avec vous, aujourd'hui et les premiers jours.

—Où est-elle votre sœur ?

—Elle est encore couchée, mais elle ne dors pas.... Vous savez, elle est infirme ; alors on la dorlotte comme une enfant gâtée Venez, je vais vous faire faire connaissance avec elle....

Ils entrèrent dans le cabinet de Nabote. Celle-ci se souleva en les voyant et ses regards se portèrent vers la jeune fille, Jacques lui dit que c'était Charlotte. Elles se tendirent la main spontanément.

—Je vais me lever, dit Denise, et je vous instalerai.... Je vous montrerai les livres de compte et je vous apprendrai les prix des morceaux de viande ; pour que vous ne soyez pas trop gênée dans les premiers temps, je resterai auprès de vous

—Je vous remercie, fit Charlotte ; ça rendra ma tâche plus facile.

—Et pour moi ça sera un plaisir, mam'selle Charlotte.

Alors, doucement et péniblement, Denise se leva et s'habilla, avec l'aide de sone frère qu'elle réclama, pour aller plus vite.

Quand elle eut fini, elle alla chercher les livres de compte ; puis les deux jeunes fille s'installèrent à une table, au fond de la boutique, et se mirent à travailler, pendant que Lauriot continuait de découper ses morceaux de viande et achevait l'étalage.

A tous les clients qui entraient et que servait le boucher, Charlotte, tournait la tête, voyait comment s'y prenait Lauriot, écoutait les observations des ménagères qui se plaignaient d'un os trop lourd et d'un morceau trop gras et les réponses toujours gaies du jeune homme qui cherchait à contenter tout le monde.

Charlotte suivait Lauriot d'un œil curieux où il y avait un peu d'étonnement. A un certain moment, elle dit à Nabote :

—Comme il a l'air gentil, votre frère.... il est très doux, n'est-ce pas ?

—Oh ! fit l'infirme, avec un long regard où la tendresse profonde qu'elle avait pour Jacques mettait une lueur humide....

Elle se pencha au-dessus de la table pour rapprocher sa tête de Charlotte, afin de ne pas être entendue et alors, très bas, agissant comme si elle connaissait la jeune fille depuis de longues années elle lui raconta les bontés de son frère, ses soins, son affection sans cesse aux aguets de ce qui pouvait lui plaire et lui procurer un moment de bien-être et de plaisir. Elle ne tarissait pas. Elle se sentait attirée par une irrésistible sympathie vers cette inconnue qu'elle ne connaissait pas une demi heure auparavant. La pauvre petite parlait avec une éloquence chaude et trainante, et, à deux ou trois reprises, Lauriot s'aperçut que les regards curieux, étonnés, de Charlotte se portaient sur lui. Et il se détournait, sans savoir pourquoi, un peu gêné.

Quand Justine arriva, Denise avait confié à sa nouvelle amie tout ce qu'elle avait sur le cœur. Elle n'avait plus rien à cacher.

La vieille reçut Charlotte avec une indifférence parfaitement jouée. Après lui avoir recommandé de ne pas trop se fatiguer, dans les premiers jours, à mettre les livres au courant, elle ajouta, d'un ton singulier :

—C'est drôle comme vous ressemblez à votre père, ma petite, quoique vous soyez frêle et mignonne comme tout....

Et après un silence, avec une hésitation dans la voix :

Tant mieux.... il me semblera que je n'ai pas quitté les Quatre-Chemins.

Telle fut l'installation de Charlotte.

Les premiers temps, il y eut un peu d'embarras dans la vie ordinaire de la boucherie. C'était une figure nouvelle. Il fallait s'y habituer. Mais cela ne dura pas longtemps Charlotte, Lauriot et Denise furent bientôt sur le pied d'une intimité fraternelle....

La jeune fille, du reste, cherchait à se rendre nécessaire.

C'est ainsi que, dès son entrée, elle suppléa Lauriot, qui avait pleine confiance en elle, en son habileté et en sa douceur, dans les soins quotidien que réclamait l'infirmité de Nabote.

Celle-ci marchait avec un appareil, auquel il fallait veiller et Charlotte avait tenu à s'en rendre compte tout de suite.

C'était Lauriot qui le mettait en place, mais des que Charlotte fut installée dans la maison, l'amitiée très vive et compatissante qu'elle montra pour Denise permit au boucher de lui confier sa sœur et de se reposer sur elle des soins à lui donner.

C'était un bizarre contraste que celui du grand Lauriot, souple et solide, exubérant de santé, fort comme un des bœufs qu'il trainait par la corne à son abattoir, à côté de la petite infirme, sa sœur, et de Charlotte, pâle et délicate. Quelquefois, quand elles étaient là, toutes les deux l'une auprès de l'autre, pendant qu'il decoupait dans la boutique. il se surprenait lui-même à y penser. Alors il jetait comme un coup d'œil étonné sur ses larges épaules, sur ses bras énormes dont la chemise très blanche était toujours repliée au-dessus du coude, et comtemplait ensuite ces deux enfants mignons et faibles. Par une loi naturelle, sa force se sentait attirée vers cette faiblesse. C'est pour cela qu'il aimait tant sa sœur chétive.... Est-ce qu'il allait aussi aimer Charlotte ? Il arrivait souvent qu'il interrompait sa besogne pour admirer la jeune fille, sa démarche silencieuse et glissante de l'une à l'autre pièce, son sourire doux, un peu mélancolique, ses moindres mouvements gracieux, et, surtout, sa taille frêle et mince, parfaite.

Elle l'appelait toujours monsieur Lauriot, lui mam'selle Charlotte.

Comme elle avait une intelligence très vive, il ne fallut pas à Charlotte plus que quatre ou cinq jours pour être au courant des petits détails de la boucherie des livres, de la clientèle et de la vente.

La vente, ce fut Lauriot qui la lui apprit, avec le nom des morceaux de viande ; il lui montra aussi quels étaient les morceaux de première, de seconde, de troisième ou quatrième qualité.

—C'est nécessaire, disait-il, il faut que vous sachiez ces choses-là.

Elle, en cinq minutes, était au courant de tout.

Elle riait, respirait avidement l'odeur fraiche de toutes ces viandes.

—Ca sent bon, on dirait que ça me fait du bien...

—Oui, la viande, voyez-vous, n'y a que ça de bon, répondait le boucher.

(A continuer)

AUX ENTREPRENEURS DE PONTS

Le Soussigné recevra jusqu'à mercredi, le 1er août 1888, à midi, des soumissions pour la superstructure (fer ou acier) du pont de la rue St Patrice.

Les plans et spécifications pourront être vus au bureau de l'ingénieur de la cité Hôtel-de-Ville, Ottawa.

EDOUARD E. PERREAULT,
Ingénieur de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité,
Hôte-de-Ville, Ottawa.
16 Juillet, 1888.

Canadian Bank of Commerce,

AFFAIRES GENERALES DE BANQUE.

DEPARTEMENT D'EPARGNES.

Traites sur la Colombie Anglaise et San Francisco.

SCRIPS des Territoires du Nord-Ouest.

19j-3f R. GILL,
Gérant.